



# ÉLECTIONS FÉDÉRALES

**MANDATURE 2024-2028**

**Le dimanche 15 décembre 2024** se tiendra l'Assemblée générale électorale de la Fédération Française de Tir. À cette occasion, les élections statutaires se feront sous le nouveau régime adopté à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2024, conformément aux dispositions de la loi du sport du 2 mars 2022 relatives notamment à la parité et à la représentation des collèges spécifiques.

## Qui va-t-on élire ?

Au-delà du président de la Fédération, qui est à la tête de la liste gagnante, il s'agit d'élire le comité directeur de la FFTir, au sein duquel sera nommé le bureau fédéral. Ces instances sont chargées d'administrer au quotidien la FFTir. Elles s'assurent et contrôlent la mise en œuvre effective de la politique votée par l'Assemblée générale, en collaboration avec les services fédéraux et la direction technique nationale.

Pour assurer une meilleure représentativité de toutes les familles du Tir, quatre nouveaux collèges ont été créés :

- ❑ Un **collège A**, chaque président de club ou son représentant, élit une liste composée de 36 noms (pour moitié de femmes et pour moitié d'hommes) au scrutin proportionnel.
- ❑ Un **collège B**, les arbitres nationaux et internationaux, élisant en leur sein au scrutin uninominal majoritaire à un tour les deux titulaires des postes réservés (une femme et un homme).
- ❑ Un **collège C**, les éducateurs sportifs, élisant en leur sein au scrutin uninominal majoritaire à un tour les deux titulaires des postes réservés (une femme et un homme).
- ❑ Un **collège D**, les sportifs de haut-niveau, élisant en leur sein au scrutin plurinominal à un tour à la majorité relative, les membres de la commission des athlètes de haut-niveau, dont les deux coprésident(e)s (une femme et un homme) siégeront au Bureau Fédéral.

⇒ **Les 42 personnes ainsi désignées sont élues.**

## Qui va voter ?

Les présidents (ou leur représentant) de l'ensemble des clubs remplissant les conditions d'affiliation prévues par l'article 4 des statuts de la fédération au cours de la saison sportive précédent l'année du vote, voteront au nom de leur club directement par voie électronique à distance, le vote étant à bulletin secret. Ce mode de vote offre l'opportunité à chaque club de s'exprimer en élisant directement les futurs dirigeants de la FFTir.

À cet effet et afin de sécuriser les votes, nous vous remercions de bien vouloir mettre à jour la fiche ITAC de votre association en vérifiant les coordonnées du **président** ou **de la personne dûment mandatée** : mail et téléphone mobile. En effet, afin de pouvoir voter, des codes seront envoyés via ces deux moyens de communication et **la mise à jour des ces informations est indispensable**. Sans ces codes le vote sera impossible.

**Merci donc de faire le nécessaire avant le vendredi 18 octobre 2024**  
**date de rigueur.**



PARAMÉTRAGE

Saison 2024/2025

Paramétrage général

Par saison

Accès Entités

IBAN

Catégories d'âges

Spécialiste

Gestion des listes

Suivi des demandes

Paramétrage > Menu Accès Entités



1

Numéro de l'entité

XXXXXXXX



Plus de critères

Rechercher dans les archives



ENTITÉ

XXXXXXXX - MON ASSOCIATION

[Demande de modifications des informations](#)



Fiche entité

Utilisateurs

Installations

Avis Préalables Association

IDENTITÉ

Nombre de licenciés (dans la saison) **XX**

Président **Prénom NOM**

Entité Mère (\*) XXXXX - CD Tir du XX

Numéro XXXXXXXX

Nom LE NOM COMPLET DE MON ASSOCIATION

Libellé court MON ASSOCIATION

Rendez-vous sur le menu  
PARAMÉTRAGE  
Puis cliquez sur le sous-menu  
Accès Entités  
pour arriver sur cette page



Numéro de l'entité

XXXXXXX



Plus de critères

Rechercher dans les archives

 ENTITÉ  
XXXXXXX - MON ASSOCIATION

 [Demande de modifications des informations](#)



Fiche entité

Utilisateurs

Installations

Avis Préalables Association

 Nouvel utilisateur




**Cliquez sur l'onglet « Utilisateurs ».**  
**La liste des personnes ayant un droit d'accès à ITAC apparaît alors.**  
**Cliquez ensuite sur « Nouvel utilisateur »**

1

2

La fenêtre de dialogue suivante s'ouvre en dessous de la liste des utilisateurs déjà identifiés.

### EDITION D'UN UTILISATEUR

Licencié	<input type="text" value="XXXXXXXX - Prénom NOM"/>
Fonction	<input type="text" value="Porteur voix Élections FFTir"/>
Titre	<input type="text" value="Porteur voix"/>
Groupe	Association
Droits d'accès	<input type="text" value="Porteur voix Élections FFTir"/>
Etat	<input type="text" value="Actif"/>
Date de prise de fonction	<input type="text" value="jj / mm / aaaa"/> 
 <b>Enregistrer</b>  <b>Annuler</b>	

Remplissez les champs demandés comme l'exemple ci-après :  
- Fonction  
- Titre  
- Droits d'accès

Terminez l'ajout en cliquant sur le bouton « Enregistrer »

## Le Porteur de Voix est créé et identifié



Numéro de l'entité

XXXXXXXX



Plus de critères

Rechercher dans les archives



ENTITÉ

XXXXXXXX - **MON ASSOCIATION**



[Demande de modifications des informations](#)



Fiche entité

Utilisateurs

Installations

Avis Préalables Association

TITRE	FONCTION	LICENCIÉ	LICENCE	DROITS D'ACCÈS	ETAT
Porteur voix	Porteur voix Élections FFTir	Prénom NOM	XXXXXXXX	Porteur voix Élections FFTir	Actif



+ Nouvel utilisateur

✓ **UTILISATEUR CRÉÉ**